AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens

Bilan du Plan stratégique de déneigement 2008-2009

La commission présentera le *Bilan hiver 2008-2009 : Opérations de déneigement* en séance publique. À la suite de l'hiver exceptionnel connu en 2007-2008, l'Unité de la propreté et du déneigement a rapidement mené une consultation auprès de 22 groupes distincts, internes et externes, afin d'identifier des mesures d'amélioration aux opérations de déneigement à Montréal. Cet exercice a permis la mise en place d'un premier plan stratégique de déneigement pour la Ville de Montréal. Le plan est basé sur trois niveaux d'intervention distincts déterminés en fonction des différents types de précipitations (tempête de moins de 30 cm, de plus de 30 cm et tempête extrême). Ainsi, la présentation du bilan en séance publique montrera l'impact des dix mesures prises sur les trois niveaux d'intervention visés par le *Plan stratégique de déneigement 2008-2009.*

DATES

Le jeudi 7 mai 2009 à 19 h – Présentation du bilan et période de questions

Le mercredi 27 mai 2009 à 17 h – Adoption des recommandations

LIEU Salle du conseil de l'hôtel de ville au 275, rue Notre-Dame Est

Métro Champ-de-Mars: www.stm.info

Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant une déficience auditive peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires ou déposer un mémoire sont priées de s'inscrire sur place 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de s'inscrire à l'avance en communiquant avec la Direction du greffe. Les documents afférents sont disponibles pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, ainsi qu'à la Direction du greffe et sur le portail Internet de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

Renseignements: Direction du greffe

Division du soutien aux commissions et suivi 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134

Montréal, QC H2Y 1C6 514-872-3770 (téléphone) 514-872-5655 (télécopieur)

www.ville.montreal.qc.ca/commissions commissions@ville.montreal.qc.ca